

Procès-verbal de l'assemblée générale du Foyer Socio-Educatif du collège Paul Fort.

Nom de l'association : Foyer Socio-Educatif du collège Paul Fort

Adresse : Collège Paul Fort, 1 rue du Cygne, 91080, Evry-Courcouronnes

N° RNA : W912007819

Les membres de l'association FSE du collège Paul Fort se sont réunis en assemblée générale sur invitation faite par Mme CIBIEL. Cette assemblée générale a eu lieu le 28 septembre 2021 à 17h15 en présentiel au collège Paul Fort.

Liste des participants :

- Mme Cibiel Carine (enseignante d'histoire géographie)
- Mme Peres Marie (enseignante de mathématiques)
- Mme Joly Justine (enseignante de lettre moderne)
- Mme Esprin Sandrine (enseignante de langue espagnole)
- Mme Goberot Océane (enseignante d'histoire géographie)
- Mme Rambuis Olivia (enseignante de sciences de la vie et de la terre)

L'assemblée est présidée par Mme Cibiel en qualité de présidente en exercice de l'association. Mme Rambuis est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- Présentation du bilan d'activités du FSE pour l'année 2020-2021
- Présentation du bilan financier de l'année 2020.
- Projets pour l'année 2021 - 2022
- Renouvellement du bureau du FSE

Rappel sur le rôle du FSE :

- Financer des projets : Ateliers, concours... ;
- Prestation : intermédiaire entre le collège et différentes entreprises (ex : fournitures scolaires...) ;
- Financement de matériel pédagogique ;

Tout ceci afin de permettre aux élèves de l'établissement, pour une participation financière la moins élevée possible, d'alléger le coût à la charge directe des familles, de participer à des interventions inédites et d'améliorer leurs conditions d'apprentissage.

Exemple : L'achat des livres de français est d 1 euro pour les adhérents ;

Les élèves n'ont eu aucun frais pour la nuitée prévus lors de la sortie AS ;

L'atelier « tu sais qui » et des cours de théâtre gratuits sont proposés et accessibles uniquement pour les adhérents.

Bilan des actions menées sur l'année scolaire 2020 2021

Le FSE a reconduit les actions habituelles :

- il a été le relais des commandes des photos de classe et des fournitures (la gestion et les moyens de paiement étant dématérialisés) ;
- dons aux CDI, aux divers concours à l'Association Sportive et au Conseil de la Vie Collégienne... ;

Actions menées pour l'année scolaire 2021-2022

Le FSE maintient les actions habituelles de l'an dernier. A cela s'ajoute :

- Deux nouveaux ateliers sont proposés cette année :
 - L'atelier « tu sais qui » sur l'univers Harry Potter (travaux pratiques) (fin de l'action en décembre 2021)
 - L'atelier théâtre sur l'année scolaire 2021-2022 (fin mai 2022)
- Les jeux de société seront mis à disposition des enseignants et de la vie scolaire. L'accès se fera uniquement par un système d'emprunt.

Les problématiques de l'année scolaire 2021 2022 sont les suivantes :

- le nombre d'adhésions a fortement chuté passant de 50% à 25%.
- le manque de visibilité des actions du FSE et le contexte épidémique de l'année précédente n'ont pas facilité les actions.
- le manque de projets : du fait de l'absence d'investissement des parents au sein du Bureau du FSE, celui-ci vit depuis plusieurs années grâce au bénévolat des enseignants. Cette situation n'est pas viable à long terme. Le FSE manque cruellement de second souffle.

Les conséquences futures engendrées par ces problématiques pourraient être la mise en dormance du FSE (aucune adhésion et aucune action ou aide financière pour les parents et élèves sur l'année) sous réserve d'une modification des statuts du FSE, ou la dissolution de ce dernier en cas d'absence de volontaires pour maintenir l'activité de l'association.

Le constat reste le même chaque année.

Le FSE est une instance collective faite au bénéfice des élèves, il convient donc que les élèves, parents d'élèves et personnels du collège y participent de façon active afin de rendre son action plus visible et plus dynamique. Le FSE n'appartient pas aux équipes pédagogiques mais aux élèves et aux parents qui doivent le faire vivre.

La stratégie à adopter serait donc de développer et porter des projets, que cela soit sous l'impulsion des enseignants ou celle des parents et des élèves ayant adhéré au FSE.

Bilan financier du FSE :

Rappel : les recettes dépendent de deux entités :

- Les subventions de la mairie à hauteur de 2 000 euros/an
- Les adhésions des élèves : pour l'année 2021-2022 : 25% d'adhésion.

Bilan financier 2020 :

Dépenses		Recettes	
Dons		Bénéfices des photos de classes (gain 20/21 - dépense 19/20)	1 031,00 €
ateliers	121,50 €	Adhésions	2 500,00 €
livres de français	1 264,70 €	Bénéfices des fournitures	852,43 €
voyages	- €	Subvention de la mairie	2 000,00 €
concours	124,00 €	Caisse du FSE	55,00 €
CVC	244,79 €	Divers	115,00 €
AS	542,00 €		
TOTAL	2 296,99 €		
impayés	- €		
Assurance	124,08 €		
Divers	76,98 €		
TOTAL des dépenses du FSE	2 498,05 €	TOTAL des recettes du FSE	6 653,43 €

La trésorière a détaillé le bilan financier qui fait apparaître un bilan positif de 4 155,38 € entre recettes et dépenses pour l'exercice de l'année 2020-2021.

La somme proposée pour l'adhésion est restée d'un montant de 10€.

Les dons au français sont particulièrement importants car une partie des sommes avancées par le FSE pour l'achat de livres et cahier de français n'est pas encore remboursée au 31/12/2020. Une partie du remboursement a été faite sur les recettes de l'année 2021. Il n'y a pas eu de don au CDI pour cette année 2020.

Les dons pour le CVC (Conseil de la Vie Collégienne) correspondent à l'achat du matériel pour la journée de l'élégance.

Le don pour l'AS (Association sportive) correspond au financement des nuitées des élèves adhérents en sortie.

Membre du bureau élus :

La présidente sortante, Mme Cibiel se propose de continuer à exercer son mandat de présidente de l'association durant l'année scolaire 2021-2022, comme elle le fait depuis l'année 2018. Elle a été élue à l'unanimité des présents.

Mme Esprin se propose de devenir trésorière. Elle a été élue à l'unanimité des présents.

Mme Peres se propose de devenir contrôleur des comptes. Elle a été élue à l'unanimité des présents.

Mme Rambuis se propose de continuer d'exercer le rôle de mandataire. Elle a été élue à l'unanimité des présents.

Il reste 2 postes à pourvoir : un(e) secrétaire et un(e) contrôleur des comptes.

La séance a été levée à 18h40.


Ce procès-verbal de l'AG a été visé par la présidente, la trésorière et le mandataire, puis envoyé par messagerie à l'ensemble de la communauté éducative, des parents d'élèves et des élèves.

FSE
Collège Paul FORT
91080 Courcouronnes
Compte N° 21210904104

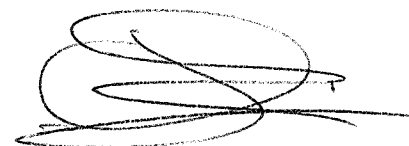
S. ESPRIN



CIBIEL



O. RAMBUIS



Bureau du FSE du collège Paul Fort (année 2021 - 2022)

Vous trouverez ci - dessous la liste des membres élus au bureau du Foyer socio-éducatif du collège Pal Fort pour l'année 2021-2022. Cette élection a eu lieu lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2021.

Nom prénom	Fonction au sein du collège Paul Fort	Fonction au sein du bureau du FSE
CIBIEL Carine	enseignante	Présidente de l'association
ESPRIN Sandrine	enseignante	trésorière
RAMBUIS Olivia	enseignante	mandataire
PERES Marie	enseignante	Vérificatrice aux comptes

Fait à Evry - Courcouronnes, le 01/10/2021

FSE
Collège Paul FORT
91080 Courcouronnes
Compte N° 21210904104

